



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Monsieur Vincent Granjean
Chancelier d'Etat
Place du Château 4
1014 Lausanne

Pully, le 8 août 2014

Réf. : BD/GB/vm
Affaire traitée par : Gregory Bovay
Tél. direct : 021 557 81 38

Consultation : EMPL modifiant la loi sur la protection des données personnelles (LPrD)

Monsieur le Chancelier d'Etat,

La consultation à laquelle vous avez eu l'amabilité de nous associer a été soumise aux communes de notre association et n'a guère suscité d'observations.

Une partie des réponses est favorable à l'introduction dans la LPrD de la base légale au sens formel permettant aux entités cantonales et de droit public d'exploiter des installations de vidéosurveillance. D'autres relèvent que la protection des données personnelles requiert une vision globale. Ils considèrent que l'utilisation abusive des nouvelles technologies où circulent un nombre important de données personnelles nous échappe totalement.

Enfin, un avis relève que sous l'angle de la politique sécuritaire, il serait souhaitable d'avoir non seulement une base légale au sens formel permettant de surveiller par vidéo des lieux précis mais aussi des activités illicites ciblées. A cet effet, une certaine latitude concernant l'utilisation de moyens portatifs, telle qu'une caméra embarquée ou de poche, serait utile.

En conclusion, l'UCV se rallie à ce projet et vous remercie de la prise en compte des remarques mentionnées.

Nous vous adressons, Monsieur le Chancelier d'Etat, nos salutations très respectueuses.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Brigitte Dind
Secrétaire générale

Gregory Bovay
Juriste

Copie à : Mme Suzana Lukic
Annexes : ment.